



Bulletin municipal n°56 - août 2019

Mot du maire

Après une arrivée tardive, l'été s'est installé très chaud et sec.

L'utilisation du puits du centre bourg et du forage du stade nous permettent de faire un arrosage raisonnable des fleurs et des espaces publics, sans puiser dans les ressources d'eau potable devenues précieuses.

Ainsi le nouveau club de football queyracais que nous avons le plaisir d'accueillir pourra s'entraîner dès cet été. Souhaitons leur une bonne saison.

La rentrée arrive à grand pas, les travaux de rénovation d'une partie de la façade sud-est de l'école se terminent. Au printemps, nous avons également réalisé des travaux d'isolation de cinq ouvertures sous toit afin de générer des économies d'énergie.

La commune a intégré un programme piloté par le Pays Médoc, en collaboration avec le CPIE (centre permanant d'initiative pour l'environnement). Cette démarche permet de continuer à fournir aux enfants des écoles, des repas équilibrés, de qualité, intégrant progressivement des produits bio ou de circuits courts, mais aussi d'inciter les enfants à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Je remercie Sophie, notre cuisinière d'avoir accepté de collaborer à ce projet.

De même, la pose d'un éclairage public solaire au guadet permettra à la fois plus de sécurité pour nos écoliers, tout en faisant des économies d'énergie.

Le mois d'août, c'est aussi le temps de notre fête locale.

Je remercie les bénévoles associatifs pour leur investissement et le temps passé à tous ces préparatifs. Je félicite Queyrac en fête pour l'originalité de leur publicité en bord de route qui attire l'attention de tous.

Je vous invite à venir participer aux animations proposées. Sans oublier tous les rendezvous associatifs de l'ensemble des associations queyracaises tout au long de l'année. Vous souhaitant de profiter de ces belles journées d'été.

> Le Maire, Véronique CHAMBAUD

Vin d'honneur Fête de la Saint Roch Le dimanche 18 août à 12h00. Nous vous attendons nombreux!

Messe à la Chapelle Saint-Roch Vendredi 16 août 2019 à 18h00

FÊTE DE LA SAINT ROCH

Du 16 au 19 août 2019

(programme en dernière page)

VIDE - GRENIERS

Samedi 17 août 2019 Dimanche 17 novembre 2019 **SORTIE À VÉLO**

Dimanche
22 septembre 2019

Taxes, budget, travaux réalisés

Taxes locales

Les taux des taxes locales ont été augmentés de 1 %.

	2018	2019
Taxe d'habitation	11,28 %	11,39 %
Taxe foncier bâti	13,83 %	13,97 %
Taxe foncier non bâti	43,82 %	44,26 %

Compte administratif 2018 budget principal

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		71 262,73	18 914,17		18 914,17	71 262,73
Opérations de l'exercice	764 686,94	880 795,37	155 664,84	134 541,55	920 351,78	1 015 336,92
TOTAUX	764 686,94	952 058,10	174 579,01	134 541,55	939 265,95	1 086 599,65
Résultats de clôture		187 371,16		-40 037,46		147 333,70
Restes à réaliser			34 116,07	33 824,13		
TOTAUX CUMULES			208 695,08	168 365,68		
RESULTATS DEFINITIFS		187 371, 16	40 329,40			147 041,76

Budget primitif principal 2019

DEPENSES		RECETTES		
Charges à caractère général	274 252,60	Atténuation de charges	5 000,00	
Charges de personnel	438 120,56	Produits des services	35 800,00	
Atténuation de produits	2350,08	Impôts et taxes	399 975,00	
Autres charges de gestion courante	102 265,67	Dotations et participations	312 250,00	
Charges financières	5 140,33	Autres produits de gestion courante	26 000,00	
Charges exceptionnelles	1 000,00	Produits financiers	2,31	
Dépenses imprévues	5 140,33	Produits exceptionnels	5 000,00	
Virement à la section d'investissement	102 219,25	Affectation résultat 2018	147 041,56	

Mairie de Queyrac

1 Place du 11 Novembre 1918 33340 QUEYRAC

Horaires d 'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00

Cadastre et urbanisme

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Tél: 05 56 59 80 50 - Fax: 05 56 59 86 64

mairie-de-queyrac@wanadoo.fr www.mairie-queyrac.fr

Sommaire:

Page 1 : Edito

Page 2 : Informations municipales Page 3 : Informations municipales

Page 4: Informations municipales
Page 5: Informations municipales

Page 6 : Vie pratique Page 7 : Vie pratique

Page 8 : Associations

Page 9 : Associations
Page 10 : Associations

Page 11 : Associations Page 12 : Fête de la Saint Roch

Direction de la publication :

Véronique CHAMBAUD

Dépôt légal : à parution.

Imprimerie: PAO imprimerie MAGNIER

Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN et le secrétariat de mairie

Comité de rédaction :

Commission de communication

N° ISSN: 1291.2247 Tirage: 870 exemplaires

Photos: Dominique PATRAS et autres sources

Voirie travaux réalisés

- chemin de Nonet,
- chemin des Moineaux,
- mise en sécurité des bas côtés du chemin du Moulin,
- entrée du chemin de Sémian refaite,
- mise en sécurité des bas côtés route des Marquis,
- éclairage public autonome solaire à l'abri bus du Guadet pour la sécurité du transport scolaire.





Chemin de Sémian



Autres travaux ou achats réalisés ou en cours de réalisation

- réserve incendie aux Cafés,
- armoire réfrigérée et cuisinière pour le restaurant scolaire,
- réfrigérateur pour la classe de maternelle,
- alarme au club house du stade.



La commune a fait l'acquisition d'un terrain d'environ 3400 m². Celui-ci fera l'objet d'une division en 4 lots à bâtir. 3 lots d'environ 850 m² seront mis en vente à l'automne (2 desservis par le tout à l'égout).

La municipalité souhaite garder le dernier afin d'y faire construire 2 logements locatifs.

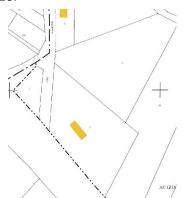
Renseignements en mairie au 05 56 59 80 50.



La commune a acheté par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine l'immeuble situé place du XI novembre (ancien bar des chasseurs) afin d'y réaliser un nouveau local commercial. Une étude de faisabilité est en cours pour l'installation d'une boucherie.

Acquisition zone artisanale du Guadet

La commune vient d'acheter un terrain, afin de développer la zone artisanale. Il sera rétrocédé à la communauté de communes qui a la compétence de son aménagement. **Les entrepreneurs** désireux de s'y installer peuvent prendre contact auprès de Sophie LAGARDE, directrice adjointe de la communauté de communes en charge du développement économique 05 56 73 29 26.





Restauration des pierres du Clocher

Les travaux ont été réalisés au clocher de l'église afin de sécuriser des pierres qui menaçaient de tomber et présentaient un danger.







Film « la Gironde s'invente »

Un film documentaire des enfants de l'école de Queyrac sur le jardin potager en permaculture (animé par Saïda et Joëlle) a été diffusé le 11 juin 2019 à la salle des fêtes de Queyrac.

Pour visualiser le film, rendez-vous sur :

https://www.gironde.fr/actualites/ici-et-maintenant-lagironde-sinvente.



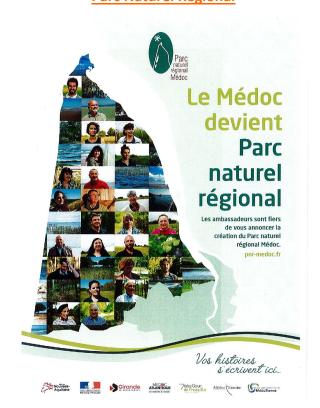
Recensement de la population

Comme il a lieu tous les cinq ans, le recensement de la population queyracaise se déroulera en début d'année 2020.

La commune recrute des agents recenseurs.

Vous pouvez déposer votre candidature à la mairie avant le 15 novembre 2019.

Parc Naturel Régional



Smicotom

<u>Rappel</u>: Vos emballages en verre doivent être déposés dans les bornes mises en place sur la commune.

Vous trouverez ces bornes :

- croisement Cafés, Queyzac (2 bornes),
- impasse du Puits (derrière la salle des fêtes),
- cave Saint-Roch (2 bornes, derrière le bâtiment),
- chemin du Dez (entrée piste cyclable),
- chemin du Moulin face au plan d'eau du Berton.



Extension du plan particulier d'intervention

Vous êtes concerné!

Le plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire du Blayais, dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km. Ce PPI est un dispositif établi par l'état pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques liés à l'existence de cette installation.

Vous recevrez en septembre prochain un courrier qui vous permettra de retirer vos comprimés d'iode dans une des pharmacies participant à l'opération.

Renseignements: www.distribution-iode.com.

Registre des personnes vulnérables

La mairie dispose d'un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Il sera utilisé dans le cadre des risques exceptionnels, comme la canicule, pour suivre les personnes vulnérables.

L'inscription peut être réalisée par un tiers, avec l'accord de la personne concernée. Il reste strictement confidentiel.



Savez-vous combien de temps conserver vos papiers personnels?

Durée de conservation des documents liés à votre situation familiale :

Les documents doivent la plupart du temps être conservés de façon permanente.



- les actes d'état civil (copies intégrales et extraits), les jugements de divorce ou jugements d'adoption,
- les contrats de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation), les livrets de famille et les diplômes.

Durée de conservation des papiers liés à votre assurance :

Les quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation doivent être conservés 2 ans à compter de la date du document, de même que les contrats d'assurance. Les contrats d'assurance vie doivent être conservés 10 ans par le bénéficière de l'assurance, dès qu'il a connaissance du contrat.

Durée de conservation des factures :

Les factures d'électricité, de gaz et d'eau doivent être conservées 5 ans.

<u>Durée de conservation des documents liés à votre logement :</u>

Les quittances de loyer, contrats de location, états des lieux doivent être conservés 3 ans après la durée de location. Ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidences principales, vides ou meublés.

Durée de conservation des papiers liés à votre activité professionnelle :

Les bulletins de salaire, contrats de travail et certificats de travail doivent être conservés jusqu'à la liquidation de la retraite. Les attestations pôle emploi doivent être conservées jusqu'à l'obtention de l'allocation chômage. Ces documents sont également utiles dans le cadre du calcul des droits à la retraite.

SOS Emploi Médoc

Aide ponctuelle ou régulière au ménage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfants de plus de trois ans, assistance administrative.

24, rue Michel Castéra 33340 LESPARRE-MÉDOC

Horaires:

Du lundi au jeudi 9h00-12h30 // 14h00-18h00, vendredi 9h00-12h30 // 14h00-17h00.

Donne droit à des réductions d'impôts.

Téléphone: 05 56 73 34 40

Email: services@sos-emploi-medoc.com

Jeune au pair et famille d'accueil

Informations sur le jeune étranger au pair et sur la famille d'accueil, précisions sur le logement, organisation des activités et des tâches effectuées par le jeune, argent de poche...

Renseignements:

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/ A13285 vous explique les démarches sur cette convention.

<u>Couples non mariés :</u> <u>la reconnaissance de l'enfant</u>

À la différence de la mère pour qui la maternité est établie dès lors que son nom apparaît dans l'acte de naissance, le père dans un couple non marié doit faire une reconnaissance pour établir la filiation paternelle.

La démarche peut être accomplie avant ou après la naissance.

Il sera demandé au père de présenter un justificatif d'identité et, nouveauté, un justificatif de domicile de moins de 3 mois .

Si la procédure a lieu avant la naissance, la démarche peut être faite auprès de toutes les mairies.

Si la reconnaissance a lieu après la naissance, elle devra être établie à la mairie du lieu de naissance avec les mêmes documents, dans le cadre de la déclaration de naissance qui doit avoir lieu dans les 5 jours qui suivent l'accouchement. Elle sera alors inscrite dans l'acte de naissance de l'enfant.



Ateliers AAPAM

Les ateliers « gym séniors » animés par Florence VIRO-LEAU ont été très appréciés par nos aînés.

À partir du mois de septembre d'autres ateliers sont prévus :

- atelier gym seniors: début des cours le 6 septembre, tous les vendredis matin à la salle du Foyer Rural.
- atelier mémoire : réunion d'information le 3 septembre de 14h30 à 16h30 (Foyer Rural). Début des cours le mardi 1er octobre de 9h30 à 11h30.
- atelier informatique : tous les lundis, début des cours le 9 décembre 2019 jusqu'au 27 janvier 2020 et deux dernières séances sont prévues les 17 et 24 février 2020. Il sera composé de deux séances, de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 (salle du Conseil - mairie). Un atelier débutant et un atelier perfectionnement sont prévus.

Ces ateliers sont gratuits.

N'hésitez pas à contacter Marylène BARBIN au 06 80 00 66 77 pour votre inscription ou vos questions.



Nouveau véhicule APREVA à Lesparre

L'Atelier Chantier D'Insertion l'APADEV à Lesparre est dorénavant un point-relais APREVA. Deuxième point-relais du Médoc avec celui de Saint-Laurent-Médoc, l'APADEV propose des actions d'aide à la mobilité à destinations des publics fragiles s'appuyant sur un partenariat Chantier d'Insertion et le groupe ERDF/ENEDIS. La procédure reste la même : les demandes doivent être faites par le prescripteur directement auprès de l'association APREVA qui valide les dossiers et prend contact avec les bénéficiaires.

Pour plus d'informations et demande en ligne :

http://www.apreva33.fr/.

Nouvelle tarification sociale pour les Bacs Transgironde



Depuis le 1er avril 2019, le département propose deux nouvelles grilles de tarifs :

- une tarification basse saison et haute saison,
- des abonnements pour tous types d'usages et des passages illimités,
- un tarif social à 0,50 € la traversée piéton,
- des tarifs pour les professionnels,
- des cartes 10 passages à partager,
- gratuits pour les vélos,
- des facilités de paiement : mensualisation pour les abonnements annuels.

Pour plus de renseignements :

https://www.gironde.fr/actualites/quand-habite-ici-prend-le-bac.

Nouvelle carte de tarification sociale pour le TER

La carte solidarité est réservée aux personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine qui ont un quotient familial inférieur à 870 euros ou bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA).

Elle permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80 % qui s'applique sur le billet au tarif normal. Elle est nominative, gratuite et valable un an.

Comment obtenir la carte?

Faites la demande en ligne ou par courrier en joignant votre dossier complet avec les pièces justificatives. Une fois votre demande instruite et validée, la carte sera envoyée à votre domicile.

Pour plus d'informations :

https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualite/nouveau-tarif-solidaire.



Gardon Queyracais

Les effectifs de notre association de pêche sont en augmentation de presque 13 % par rapport à la même date de l'année dernière.

Les concours de ce début d'année n'ont pas apporté les pêcheurs escomptés, nous devons nous poser la question du renouvellement de ces animations.

Comment ne pas rappeler les règles de prudence les plus basiques relatives à l'utilisation des voitures au bord de l'eau. En effet nous avons eu à déplorer un autre décès au printemps.

Il faut redoubler de prudence afin d'éviter un autre problème et une fermeture administrative du plan d'eau. Nous rappelons aux personnes qui ont «emprunté» les tôles du toit de la cabane d'accueil que celles-ci avaient été achetées avec l'argent des pécheurs et qu'il en reste quelques unes.

Espérant que la météo caniculaire de ce mois de juillet ne soit pas trop préjudiciable aux poissons et que les niveaux d'eau ne descendent pas trop bas dans les cours d'eau et plan d'eau médocains.

Bonnes vacances à tous ceux qui en prennent et bon courage pour les autres.

Dominique PATRAS - 06 87 20 61 88

Queyrac en Fête



Associations

Association Sportive Queyracaise (ASQ)



Tennis:

Nos tarifs pour accéder aux terrains de tennis.

- cartes annuelles :
 - jeune : 15 € (deux jeunes d'une même famille 20 €),
 - adulte : 25 €,
 - carte familiale (parents et enfants de moins de 20 ans) : 35 € ,
- carte vacances famille 15 €/par semaine.
- location ponctuelle du court : 5€/heure.

Vente des cartes et locations au bureau de tabac.

Renseignements: asqqueyrac@yahoo.fr

Ecole multisports:

L'école EMS sera animée par Guéna. Les cours auront lieu de 16h45 à 18h00. Le lundi (CM1, CM2), le jeudi (CP, CE1, CE2).

Inscriptions : Les 16 et 19 septembre. Début des activités le 16 septembre.

<u>Association Archéologique</u> <u>et Sauvegarde du Patrimoine</u>

Pour la fête du village, vous êtes invités à visiter la Chapelle Saint-Roch à Lescapon « route de Soulac »:

- le 16 août à 18h00 : messe à la Chapelle Saint-Roch,
- le 17 août de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- le 18 août de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

A ceux qui ne l'ont jamais visitée, nous vous attendons nombreux. Concernant les Journées du Patrimoine, l'église Saint-Hilaire et la chapelle pourront être visitées. Peu de villages ont le privilège de posséder une église et une chapelle. La commune de Queyrac est très fière. À tous nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Gym-Pilate avec Guéna:

- mardi matin: 10h15 pilate / 11h15 gym,
- jeudi matin : 10h15 gym / 11h15 pilate.

Reprise des cours le 10 septembre à la salle des fêtes.

Yoga avec Marie-Gabrielle:

- lundi et jeudi : 18h30 à 19h45
- mercredi: 9h00 à 10h15 nouveau

Reprise des cours le 12 septembre à la salle des fêtes.

Tarifs annuels:

- 80 € (1 cours/semaine),
- 110 € (2 cours/semaine),
- 130 € (3 cours/ semaine),
- 150 € (4 cours et +/semaine).

Renseignements: asqqueyrac@yahoo.fr.

Véronique CHAMBAUD - 05 56 59 82 25

Association Culturelle Queyracaise

Avec un nouveau bureau, les animations de l'association repartent de plus belle.

- Pour la fête de la St Roch, le vendredi soir 16 août à 20h30, un concert de blues avec la chanteuse Bénédicte MERRY, dont le talent est largement reconnu et apprécié. Les samedi et dimanche 17 et 18 août, une exposition sur le thème de l'école en 1900 avec photos, mobilier, diplômes et tout ce qui a marqué notre enfance scolaire.
- Pour les anciens, rappelez-vous les buvards, encriers et plumes sergent-major...
- Enfin, le dimanche 22 septembre, une sortie à vélo (avec voiture suiveuse) sera organisée sous l'égide de Francine VILLAIN aux Ourmes, pour la découverte de l'habitat ancien et de son histoire. Venez nombreux... A très bientôt.

Daniel CARBONNIER - 06 51 04 01 01



Liens Intergénérations

Voici 20 ans que le groupe intergénération répond présent à la demande des différents directeurs d'école successifs.

Cette année c'est autour d'un thème choisi par l'enseignante du cours CM2 que nous avons été « au théâtre ».

Une sortie avec les enfants a eu lieu à Caudéran pour assister à la représentation « DU MALADE IMAGINAIRE ». Nous avons travaillé sur les différents théâtres de l'antiquité à nos jours. Lors de la rencontre avec les élèves de CM2 accompagnés par Virginie leur professeur des écoles, nous avons pu partager notre travail et écouter attentivement les petites scènes théâtrales des enfants. Bravo les artistes! Les enfants de maternelle nous ont reçu dans leur classe et nous avons partagé de leurs moments. Ces rencontres se terminent par un goûter offert par la municipalité et nous la remercions. Bonnes vacances à tous nos petits amis ainsi qu'à leurs accompagnants.

Christiane GENDROT - 05 56 59 85 54

Amicale des Anciens Combattants



Précision sur le bulletin de décembre 2018 : sur le brouillon : (des villages anéantis, des hommes mutilés, des familles décimées...) au sujet de l'armistice 100 ans fin de la 1ère guerre mondiale.

Le 8 mai 2019, cérémonie de la fin de la seconde guerre mondiale. La France colonisatrice demande un effort de guerre important où tout homme en forme physique était enrôlé qu'il soit Africain, Malgache ou autre. Seulement en ces dernières années ceux-ci sont sortis de leur chape de plomb, et malheureusement, nous n'avons pu retrouver leurs traces et parfois, leur nom. La vie politique est ainsi

faite! Ce 8 mai 2019, a été une grande joie et une fierté , car après de nombreuses années d'attente et 10 ans de renouvellement de dossier, (plus de 50 ans après) ; le Général J.P RODRIGUES a décoré de la croix du combattant et reconnaissance de la nation, Raymond MESURET. Raymond, au cours de cette cérémonie en son honneur a été très ému. Michel CHAGNEAU, fidèle porte-drapeau a reçu la médaille des 20 ans. Sincères félicitations aux récipiendaires. Etaient présents avec le Général RODRIGUES, Madame le Maire Véronique CHAMBAUD, Monsieur le Maire honoraire Monsieur SEBIE, Monsieur CORSAN, Conseiller Régional, Madame COLEMYN, Conseillère Départementale, Madame Béatrice SAVIN la déléguée de Monsieur SIMIAN député du Médoc, 5 élèves du CM2 accompagnés de Monsieur et Madame LAFOURCADE. Les 5 élèves ont lu le message et déposé la gerbe avec une foule assez nombreuse avec les pompiers. Après, le verre de l'amitié a été servi dans la petite salle dehors car le temps l'a permis (nous avions eu de la pluie avant et les porte-drapeaux n'étaient pas secs...). Ensuite le repas a été servi dans la grande salle ; Guillaume le D.J nous a enchanté de sa belle voix avec les chansons et danses de notre « époque ». Donc, peu de monde attablé mais sur la piste. Nous avons eu la grande surprise et la fierté d'entendre Raymond chanter seul et avec Marie-Lou GAUDRY, grand merci à eux pour ce beau moment apprécié de toutes et tous. Les convives ont demandé à le refaire la prochaine fois.

Puisque le bulletin sort ces jours-ci, nous vous souhaitons de bonnes vacances et une réussite scolaire aux enfants.

André LAPEYRE - 05 56 59 71 01



Tarot Queyracais dans le Gers



Invitée par le club de tarot « PERGAIN TAILLAC » une douzaine d'adhérents de tarot queyracais a pris la direction du Gers vendredi matin. A peine arrivés, une bonne table attendait les participants à ce weekend. L'après-midi une petite visite chez un artisan fabriquant d'Armagnac était au programme peut être pour nous embrouiller l'esprit, en vue du tournoi du soir. A la tombée de la nuit, le bureau du tarot club nous attendait pour un repas avant d'attaquer la soirée tarot. Une cinquantaine de joueurs s'est affrontée jusque tard dans la nuit. Même si le classe-

ment est anecdotique, il est bon de rappeler que 4 médocains se sont vus récompensés.

Le lendemain matin visite d'une très jolie ville : LECTOURE avec visite de la cathédrale « SAINT GERVAIS SAINT PRO-TAIS » qui a servi de cadre de film « LE PACTE DES LOUPS », les médocains ont vraiment apprécié cette visite. Après un bon guide ne manquant pas d'humour a rendu cette explication du lieu super intéressante.

En fin d'après-midi Madame Gisèle MUTTI, Maire de PERGAIN TAILLAC nous attendait pour nous convier à un bon repas avant de jouer au ... tarot bien sur, en comité restreint soit une vingtaine de personnes.

Puis vint le moment de se guitter avec promesse de faire le match retour dans le Médoc.

Sur le chemin du retour, nous avons dépensé nos dernières devises GASCOGNE sur le marché aux rosiers de toute beauté. Un week-end réussi tant sur le plan tarot, découverte gastronomique et de belles rencontres humaines.

Michel MALLET - 06 29 38 57 38

Cercle Queyracais des Fils d'Argent

Amis (es) retraités (es)!

Vous ne savez que faire le jeudi après-midi ? Venez nous rejoindre à la salle polyvalente (jeux divers, goûter etc.) dans une ambiance chaleureuse et conviviale. N'hésitez plus! Nous vous attendons le jeudi de 13h00 à 17h00.

Gérard VANDEMOERE - 06 21 64 02 98

Association Communale de Chasse Agréée

Notre Assemblée Générale du 9 juin a réuni 26 chasseurs, nous les remercions pour leur présence et leur participation active à cette réunion. Le nombre de permis et de cartes est en légère hausse (+ 9). Nous avons enregistré 8 nouveaux permis, bienvenue à ces nouveaux chasseurs. Les prévisions de lâchers ont été respectées. Pour la saison 2019/2020 nous avons lâché : 130 faisandeaux fin juillet, pendant la saison de chasse 500 faisans et 250 perdreaux de tir. Les jours de lâchers vous seront communiqués lors de la vente des cartes de chasse. Nous n'avons pas réussi à réaliser le plan de chasse chevreuils (-5). Les prix des cartes n'augmentera pas cette année. Aucun candidat ne s'étant manifesté, le tiers sortant a été réélu. Nous tiendrons une permanence pour la vente des cartes : les samedis 31 août et 7 septembre de 9h00 à 12h30, salle polyvalente de Queyrac. N'oubliez pas d'apporter la feuille complète de validation de votre permis de chasse. L'A.C.C.A organise un ball-trap pour la fête de la Saint-Roch les 17, 18, 19 août nous espérons que vous serez nombreux à venir à cette manifestation et nous comptons sur votre présence le lundi à 11h00 pour disputer la coupe communale.

Le conseil d'administration vous souhaite d'excellentes vacances et bonne année cynégétique.



avec Bénédicte MERRY (1h) Entrée au chapeau 06 51 04 01 01

BELOTE

20h30 8 € Foyer rural Place du 11 Novembre

SAMEDI

VIDE-GRENIER Toute la journée

> Stade 2 05 56 59 82 25 vidgrenier33340@yahoo.fr

FETE FORAINE

Toute la journée CHAPELLE Lescapon – ouverte au public

06 08 46 15 85

EXPO PETANQUE Stade: La salle de classe en 1900 Inscript° 14h15 lancer du but 15h

Stade **2** 06 50 51 90 32

BALL TRAP Dès 10h

Derrière l'église route D102E2

06 21 34 35 73

Dîner Concert & Bal disco מוגת

ROCK ON THE ROAD

Soirée entrée libre

MENU uru Stade Dîner : 15 €

Sous chapiteau géant

Entrée + jambon braisé + fromage + dessert + 1 verre vin (réservation sur place et au bureau de tabac de Queyrac)

LUNDI

BELOTE 8h30 8 € Foyer Rural

BALL TRAP Route D102E2

Dès 10h00 – derrière l'église Coupe communale à 11h00

06 21 34 35 73

DIMANCHE

COURSE PEDESTRE Inscription 8h30 - 10€

16 – 19 août

10 km

Pré-inscript° 9 € 21 64 02 98

Départ 10h00 sur le stade gerard.vandemoere@orange.fr

CHAPELLE BALL TRAP

Lescapon – ouverte au public Dès 10h00 – derrière l'église

VIN D'HONNEUR offert par la municipalité

12h00 au stade

FETE FORAINE

Toute la journée Stade

EXPO

La salle de classe en 1900

VOITURES ANCIENNES Toute la journée **VOITURES MILITAIRES** Entrée libre Stade

MOTEURS FIXES

PETANQUE

Inscription 14h15 Stade

lancer du but 15h

TAROT Inscription 14h30 -

Foyer Rural au bourg

JEUX POUR TOUS

Fin d'après-midi Stade

LACHER DE BALLONS Stade

Marché gourmand & Feu d'artifice

Dès 19h00 Stade entrée libre

Tirage 23h00

Bandas & Bal disco III

BUVETTE & RESTAURATION midi & soir





Associations queyracaises réunies & Municipalité

33340 QUEYRAC https://queyracenfete.wordpress.com 05 56 59 80 50 - 06 19 43 23 62

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



2019